



## **RENDEZ-VOUS POST PERMIS**

Conducteurs novices, conducteurs expérimentés ou bien seniors, des stages de formation post-permis vous sont proposés dans notre établissement.

### **Le déroulement des stages**

Ces formations comprennent des phases de conduite et d'animation en salle ou uniquement des ateliers en salle.

Les stagiaires seront formés à partir de cas concrets centrés sur les thèmes de la vitesse, de l'alcool, de la fatigue et de la vigilance.

Les évolutions en matière de réglementation, d'infrastructures et de techniques automobiles sont particulièrement traitées dans les stages seniors.

### **Objectifs**

Ces stages permettent d'échanger sur son expérience de la conduite, d'appréhender les limites du système de circulation et de comprendre que la conduite est une activité sociale, nécessitant le respect de normes.

### **Réduction de la période probatoire**

Sur la base du volontariat; les jeunes conducteurs qui acceptent de suivre cette formation, verront leur période probatoire raccourcie à deux ans au lieu de trois ans. Ainsi au bout de deux années sans commettre aucune infraction donnant lieu à un retrait de points supérieur ou égale à 3 points, verront leur capital points augmenter jusqu'à 12 points